

## FICHE DE GARANTIE ET CONSEILS D'ENTRETIEN VERANDA

### **Garantie de parfait achèvement : 1 AN**

Pendant l'année qui suit la date de réception des travaux, prise en charge des dommages ayant fait l'objet de réserves lors de la réception, qu'ils soient dus à une malfaçon ou bien à une non-conformité. Les désordres qui n'ont pas été signalés lors de la réception des travaux ne sont pas garantis.

NOTA BENE:

- les désordres relevant de l'usure normale ne sont pas garantis
- Pendant cette période d'un an, cette garantie ne se substitue pas aux garanties décennales et biennales pour les désordres y afférant.

### **Garantie Biennale dite de bon fonctionnement : 2 ANS**

Pendant les deux années qui suivent la date de réception de la véranda  
Elle couvre le mauvais fonctionnement des équipements dissociables de la véranda c'est-à-dire sur l'ensemble des pièces en mouvement (paumelles, roulettes, fermetures, poignées, etc...)

Au-delà de ce délai de deux ans, précisé ci-dessus, nos interventions et réparations éventuelles, n'entrant pas dans le cadre de la garantie décennale, feront l'objet d'une facturation.

### **Garantie DECENNALE : Assurance construction POLYBAT N° AT137643 - GENERALI**

Elle couvre pendant 10 ans les dommages importants qui compromettent la solidité de l'ouvrage ou le rendent impropre à sa destination.

Elle ne couvre pas le défaut d'usage et d'entretien.

**IMPORTANT :** la pose de parquet est à proscrire dans le cas où la véranda est posée sur une terrasse débordante, pour cause de possibilité d'infiltrations par capillarités, lui préférer la pose de carrelage. Nous déclinons toute responsabilité si cette mise en garde n'est pas respectée.

Sont garantis 10 ans par le fournisseur :

- le double vitrage et le triple vitrage à l'exception du bris de glace quel qu'en soit la cause
- les plaques de toiture : polycarbonate, et panneaux pleins, à l'exception de dommages provenant de phénomènes naturels exceptionnels ou d'actes de malveillance

**Et sous réserve** de respecter certaines conditions essentielles, applicables au double ou triple vitrage, aux plaques de polycarbonate et aux panneaux pleins

- nettoyage des plaques de polycarbonate, du double ou triple vitrage et des panneaux pleins (à l'extérieur et à l'intérieur) avec de l'eau légèrement additionnée de **produit vaisselle** à l'aide d'un chiffon humide doux ou d'une éponge
- **pas de nettoyeur haute pression type KARCHER**
- ne pas utiliser de produit agressif ou abrasif, ni d'éponge avec un côté grattant, ni de tampon à récurer et surtout pas d'ALCOOL à BRULER ni d'AMMONIAQUE.
- Proscrire également : toute vaporisation d'insecticide, toute utilisation de détergent industriel puissant, et tout produit corrosif
- ATTENTION : les plaques ne sont accessibles qu'après la pose de planches épaisses, **ne jamais marcher directement sur votre toiture.**

- les profilés en aluminium ainsi que le laquage

**sous réserve** de proscrire tout détergent puissant : de type Mr PROPRES, abrasif ou corrosif, lors du nettoyage

. Nous vous recommandons d'utiliser de l'eau tiède additionnée d'un nettoyant ménager doux (**produit vaisselle**) et un chiffon doux, type microfibrés, ou une éponge. Naturellement ne pas se servir d'éponge avec un côté « grattant », ni de tampon à récurer.

**IMPORTANT :** Les projections de ciment ou colle peuvent endommager de façon irréversible les profilés Alu. Il faut impérativement les protéger et le signaler à l'entreprise qui réalisera tous types de travaux (maçonnerie, carrelage ...)

**NB : les griffes ou endommagements divers résultant d'une mauvaise utilisation ou d'un mauvais entretien**

**ANNULENT TOUTE GARANTIE.**

**IMPORTANT :** conseils pour prolonger la vie de votre véranda

Il vous appartient d'assurer l'entretien courant, c'est-à-dire le nettoyage régulier :

- des rails de fenêtres et baies coulissantes (les petits cailloux, petites mottes de terre et autres petits débris peuvent endommager les galets et réduire nettement leur durée de vie.)
- du chéneau (feuilles d'arbre, débris végétaux, plumes etc.) et des drainages des arrêts de plaques et des plaques
- En cas de fortes chutes de neige pensez à enlever le surplus de la toiture pour éviter une surcharge
- En l'absence de chauffage de votre véranda, un phénomène de condensation peut apparaître
  - il est donc conseillé de chauffer à température constante
- Veillez à aérer régulièrement

**ATTENTION : Un défaut d'entretien peut entraîner, notamment : Apparition de mousse dans les plaques, débordements et fuites dus à un chéneau mal entretenu et obstrué par des feuilles, branches etc... Ces problèmes provoqués par la négligence du client ne sont EN AUCUN CAS COUVERTS PAR LA GARANTIE. ET FERONT L'OBJET D'UNE INTERVENTION PAYANTE.**